

croient qu'elles devraient recevoir une rente. Nous avons suivi un autre principe dans ce cas, et c'est pourquoi j'ai cru devoir faire cette courte déclaration devant le comité, vu mon absence l'autre soir.

(Le crédit est adopté.)

Frais de la Commission royale d'enquête sur les écarts de prix et l'achat en masse (Mandats du Gouverneur général des 30 juillet, 3 novembre et 19 décembre 1934), \$155,000.

L'hon. H. B. HANSON: Monsieur le président, je désire fournir les renseignements suivants au comité. Le total des frais du comité d'enquête sur les écarts de prix, quand il a agi comme comité, a été de \$196,783.51, et, quand il a agi comme commission royale, de \$217,889.15, soit un grand total de \$414,672.66. Il peut y avoir des comptes d'impression non encore soumis et non inclus dans ce montant. Ces chiffres viennent du contrôleur du trésor.

L'hon. M. MACKENZIE (Vancouver): Le ministre a répondu l'autre soir à quelqu'un qu'il dirait au comité combien on a payé aux vérificateurs.

L'hon. R. B. HANSON: J'ai les détails jusqu'à une certaine date. Jusqu'en mars, on a payé \$27,238.21 à Clarkson, Gordon, Dilworth, Guilfoyle et Nash; il y avait un compte de \$5,994.52 non payé; F. A. Nightingale avaient touché \$1,655 et des frais s'élevant à \$136.41, soit un total de \$1,791.41; Fred Page Higgins, \$23,520.65, plus des frais s'élevant à \$2,011.39, soit un total de \$25,532.04; Peat, Marwick, Mitchell et Cie, \$6,235, et \$1,583.80 de dépenses, soit un total de \$7,818.80, et il y avait un montant de \$1,908.40 non payé. Ce sont là tous les renseignements que j'ai au sujet des vérificateurs.

M. DONNELLY: Lors de l'étude de ce crédit par le comité, le 3 juillet, on a demandé au ministre du Commerce combien d'argent avait été perçu, à la suite de l'enquête sur les écarts de prix, des personnes qui cherchent à éluder la loi. Il a répondu qu'il ne le savait pas exactement, qu'il n'avait entendu que des rumeurs, mais que, sauf erreur, la somme était considérable. Je crois que, durant le mois dernier, le ministre des Finances et celui du Revenu national ont eu à répondre à la même question, et tous deux nous ont dit qu'il n'y avait rien eu de perçu.

L'hon. R. B. HANSON: Ils n'ont pas dit cela.

M. DONNELLY: Le 12 mars 1935, on a posé la question suivante au ministre du Revenu national, comme nous le lisons à la page 1776 du *hansard*:

Le département de l'impôt sur le revenu a-t-il perçu quelques sommes à la suite des révélations

faites devant la Commission des écarts de prix et de l'achat en masse et, dans l'affirmative, quel en a été le montant?

Et le ministre du Revenu national a répondu:

On m'informe que la réponse est négative; aucune somme n'a été perçue.

C'est la réponse du ministre. Plusieurs députés conservateurs parcourent le pays en disant que l'on a perçu des montants considérables, plus que suffisants pour payer les frais de l'enquête. Nous devrions savoir, semble-t-il, s'il s'est ou non perçu de l'argent. On a déclaré que la *MacDonald Tobacco Company* et la *Canada Packers Limited* ont versé en impôts sur le revenu des montants considérables qu'elles n'auraient pas versés sans cette enquête. Si le ministre a des renseignements à cet égard, je voudrais les connaître. Je le prierais de me dire s'il est renseigné au sujet des rumeurs qui courent partout.

L'hon. M. MATTHEWS: Je ne sais rien des rumeurs. Sans doute l'honorable député mêle la récente élévation dans les prix avec...

M. DONNELLY: Cette question y est tout à fait étrangère.

L'hon. M. MATTHEWS: Nous avons étudié les témoignages entendus par le comité et la commission, et nous nous sommes donné la peine de distribuer les témoignages aux différents inspecteurs locaux de l'impôt sur le revenu en leur demandant de les étudier à leur tour et de faire rapport. Aucun revenu additionnel que je sache n'a été versé à cause de l'enquête, bien que jusqu'ici tous les inspecteurs n'aient pas encore présenté leurs rapports.

M. DONNELLY: Je n'adresse aucun reproche au ministre du Revenu national (M. Matthews), mais le ministre du Commerce (M. Hanson) a laissé entendre que des rumeurs voulaient que de fortes sommes d'argent aient été perçues. Je demande au ministre du Commerce de nous dire de quelles rumeurs il s'agissait dans son esprit. Je désire savoir s'il s'agit de faits réels ou de nouvelles controuvées.

L'hon. R. B. HANSON: J'ai dit, je crois que le département avait reçu certains revenus, mais qu'il n'y en avait aucun d'indiqué comme ayant été perçu à cause de l'enquête.

M. DONNELLY: Quel département?

L'hon. R. B. HANSON: Celui de l'impôt sur le revenu.

M. DONNELLY: Le ministre du Revenu national vient de dire qu'on n'y avait rien reçu.